

## **TRÈS BIEN FAIRE SON TRAVAIL ! PREMIÈRE CAMPAGNE À LA DGFIP...**

**À écouter Gérard Darmanin, les agent.es des finances publiques sont extraordinaires ! Ils font très bien leur travail !**

**Tellement bien que ce Gouvernement, après tous les autres, instrumentalise notre conscience et notre investissement professionnels pour multiplier les suppressions d'emplois et détruire nos missions :**

Citons notre ministre dans un article de la Tribune du 19 avril 2018 :

*« Les économies qui seront réalisées sont difficiles à chiffrer, mais sur les 1600 postes d'emplois publics qui seront supprimés cette année, 1400 le seront dans mon Ministère. Par exemple, la poursuite de la dématérialisation de l'impôt permettra de diminuer les effectifs ou de les réemployer à d'autres missions ».*

Tout ceci bien sûr, sans aucune reconnaissance, y compris financière, si ce n'est celle d'être pris quotidiennement pour des imbéciles.

Il y a en effet à bien y regarder quelque chose de paradoxal à accroître nos efforts, travailler toujours plus, sans autre contrepartie que de voir nos emplois disparaître...

Plus nous sommes « performants », plus ils accentuent la pression sur nos épaules...

**En tant qu'agentes et agents des finances publiques, nous avons l'impérieux devoir de défendre nos missions, nos emplois, l'égalité de traitement entre les usagers.**

**Aussi, nous allons devoir encore mieux faire notre travail, tellement bien faire les choses... que nous n'allons plus avancer...**

Nous allons contrôler, reconstruire, vérifier, revérifier, demander toutes les pièces justificatives possibles et inimaginables, toujours dans le respect scrupuleux de la réglementation...

Et bien sûr s'assurer que nous n'avons malencontreusement pas commis d'erreur. Auquel cas, bien sûr, il faudrait rectifier, contrôler, reconstruire...

Nous ferons ainsi honneur à notre ministre et à notre haute hiérarchie pour affirmer notre sens aigu du service public...

### **Quelques Suggestions :**

- Aucun remboursement de crédit de TVA ne devrait être réalisé sans avoir au préalable demandé l'ensemble des factures au contribuable. Nous disposons en effet de 6 mois pour instruire la demande...
- Pour les vérifications de comptabilité dans les entreprises, le délai de trois mois sur place devrait être mis à profit pour réaliser les investigations les plus approfondies, dans le but de garantir au contribuable qu'il fait une correcte application de la réglementation.

- Dans les trésoreries, le paiement des dépenses ne devrait intervenir qu'après un examen consciencieux et exhaustif du respect de la réglementation par l'ordonnateur.
- Dans les services des impôts des particuliers, aucune mise à jour de taxe d'habitation ne devrait être réalisée sans avoir eu le retour de la fiche de renseignement dûment complétée par le contribuable.

### **Notre objectif : atteindre l'excellence !**

- Nous invitons par conséquent tous les agentes et les agents à se réunir dans chaque service pour examiner collectivement les manières les plus appropriées « d'améliorer leur travail » afin que cet investissement sans limite se traduise directement dans les indicateurs...
- Les chef.fes de service, également concerné.es par le démantèlement de notre administration, sont naturellement les bienvenu.es pour être force de proposition.
- Il faut en effet s'inspirer de la démarche de nos collègues douaniers qui ont sensiblement accentué les contrôles, entraînant malencontreusement un ralentissement des flux de personnes et de marchandises, faute de disposer du personnel suffisant.

**Toutes les initiatives sont bonnes mais pour qu'elles soient pleinement efficaces, elles doivent être mises en œuvre par toutes et tous.**

**Aussi nous vous demandons de bien vouloir nous les faire remonter.**

**Une fois expertisées, nous les diffuserons à toutes et à tous afin de les généraliser...**

**TRAVAILLONS ENCORE MIEUX POUR  
SAUVER LE SERVICE PUBLIC !**

